

COUPE DE L'OUEST DES DEPARTEMENTS

BLOIS - 10 & 11 juin 2017

DEPART PAR CAR (Auzoux Voyages) SAMEDI 10 JUIN 2017

9 H 45 pour départ 10 h 00 maximum
LOUVIERS - Centre Nautique CASEO, rue du canal

1 arrêt sanitaire et arrêt pique-nique sur le trajet

14 H 30 Arrivée à BLOIS

RETOUR DIMANCHE 11 JUIN 2017 dans la soirée .

Pour un départ de BLOIS vers **14 h 00**, arrivée prévue à Louviers pour **18h00**.

CHAQUE NAGEUR & ACCOMPAGNATEUR DEVRA PREVOIR UN PIQUE-NIQUE POUR LE DEJEUNER DU SAMEDI MIDI.

L'hébergement et les autres repas seront pris en charge par le Comité de l' Eure (C.R.J.S. de Blois Tél 02 54 52 20 40)

Toute autre personne en dehors de l'encadrement du Comité, qui désirerait se rendre à BLOIS, devra prévoir son transport et son hébergement.

CHAQUE CLUB DOIT PREVENIR SES NAGEURS.

COUPE DE L'OUEST DES DEPARTEMENTS	
Date : samedi 10 juin et dimanche 11 juin 2017	
Bassin : 25 m x 15 m	Lieu : BLOIS
Engagements extranat du lundi 29 mai au lundi 5 juin 2017	

Droit d'engagement : 150 € par département

à verser au comité régional d'origine

Les engagements non validés avant la date réglementaire de dépôt des engagements seront multipliés par deux soit : 300€.

Date	Samedi 10 juin	Dimanche 11 juin
Ouverture des portes	15 h 00	8 h 00
Début des épreuves	17 h 00	10 h 00
Epreuves	8 x 50 m nage libre filles	100 brasse filles
	8 x 50 nage libre garçons	100 brasse garçons
	Course des remplaçants	100 nage libre filles
	100 papillon garçons	100 nage libre garçons
	100 papillon filles	Course des remplaçants
	100 dos garçons	8 x 100 4 nages individuel filles
	100 dos filles	8 x 100 4 nages individuel garçons

ORGANISATION COMITE CENTRE-VAL DE LOIRE

Catégories :

Cette compétition est réservée à des **sélections départementales de 8 nageuses 13 ans et moins et 8 nageurs 14 ans et moins + 1 remplaçant par équipe.**

Règlement :

Chaque équipe présente obligatoirement 8 nageurs au 400 NL, 2 nageurs par épreuve individuelle et 1 équipe par relais. Un nageur doit participer **à deux épreuves individuelles de 100 m et aux deux relais**. Pour le relais 8 x 100 4N, il faut entendre que chaque nageur effectue un 100 4N individuel.

NB - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique,

Le remplacement d'un nageur :

Le nageur remplaçant peut devenir titulaire à partir du moment où un nageur titulaire est dans l'incapacité de pouvoir assurer sa course. Dans le cas d'une blessure, le comité départemental devra fournir un certificat médical justifiant cette incapacité dans les quarante-huit heures suivant la compétition. Pour les autres cas, le conseiller technique régional ou son représentant, en accord avec le délégué de la commission sportive, se réserve le droit d'autoriser le remplacement d'un nageur titulaire.

Echauffement :

Echauffement des équipes filles le samedi de 15 h 00 à 16 h 00 et le dimanche de 8 h à 9 h Echauffement des équipes garçons le samedi de 16 h 00 à 17 h 00 et le dimanche à 9 h à 10 h

Classement :

Il s'effectue par addition des points à la table de cotation fédérale sur l'ensemble des épreuves. Les points des relais ne sont pas doublés.

Jury:

Chaque département est tenu de fournir un officiel

Pénalité pour non présentation d'officiels de : 50€ par réunion